



# MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

---

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2018

---

**Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ LE RAY Gérard/ BAUD Mickaël/  
DEHESTRU Jérôme/VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/ GEROUDET Francis/  
Absent excusé : Mr DEHESTRU Marc/ CAVET Carole/ BAUD Marie-Thérèse/  
Absents : MM. BERNARD DE DOMPSURE Alix/**

**DATE DE CONVOCATION/ 16 Octobre 2018**

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDER DE RENOUELER LES CONTRATS DE LOCATION DES LOCAUX COMMUNAUX /
  - ☞ APPARTEMENT I8 A MR MALES NICOLAS
  - ☞ APPARTEMENT J3/J4 A MME FEIG/GUEGUIN AMELIE
  - ☞ LOCAL J1 A MME DEKKER KIM
  - ☞ LOCAL J2 A MR GAUTIER STEPHANE – SIMPLE ADEQUATION
  - ☞ LOCAL J3 A MR STRIJKER MANU – CHALET MULTISERVICES
  
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS/
  - ☞ D.P. VAN DER LINDEN / EN ATTENTE CCHC
  - ☞ D.P. STRIJKER MANU/EN ATTENTE PIECES COMPLEMENTAIRES
  - ☞ D.P. BOWDEN CORAL/ ACCORDEE LE 2 OCTOBRE
  - ☞ C.U. OPERATIONNEL CONSORTS BAUD GEROUDET LES BOUTS/ACCORDE LE 18/10/18
  - ☞ C.U. INFO GALLAY ROGER/VOIRIE A REALISER PAR LE FUTUR PROPRIETAIRE
  
- RENONCE A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES APPARTENANT A MR GALLAY ROGER ET SITUEES 1132 ROUTE DE LA COTE.
  
- RENOUELLE LA CONVENTION DE LOCATION DE L'ALPAGE DE GRAIDON AVEC MR METRAL SYLVAIN POUR 3 ESTIVES.
  
- RENOUELLE LA CONVENTION DE LOCATION DE L'ALPAGE DE L'EAU AVEC MR COTTET GAYDON MATHIEU – GAEC LE MONT CALY – POUR 6 ESTIVES.
  
- EST INFORME DU COMPTE RENDU DES RECEPTIONS DE TRAVAUX DE LA ROUTE DU COL ET DE LA STATION DE POMPAGE DU PLAN POUR L'ASSAINISSEMENT.

- **PREND CONNAISSANCE ET VALIDE LE BILAN FINANCIER SCOLAIRE INTERCOMMUNAL.**
- **ORGANISE LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE A 9 H 30 SUR LA PLACE DU VILLAGE.**
- **EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.**

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,  
Le 23 Octobre 2018

Le Maire,  
MUFFAT Sophie

